



L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le neuf février deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	38	Suffrages exprimés :	47
Absents :	17	- dont POUR :	47
Absents AVEC pouvoir :	9	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	8	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents :** M. Gérard DAUDET - Président

Mme AMOROS Elisabeth	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PIERI Julia
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
M. ATTARD Alain	Mme JEAN Amélie	M. RIVET Jean-Philippe
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	M. ROUSSET André
M. BATOUX Philippe	M. LE FAOU Michel	Mme ROUX Isabelle
M. BOREL Félix	M. MASSIP Frédéric	M. SEBBAH Didier
M. BOURSE Etienne	Mme MILESI Véronique	M. SILVESTRE Claude
Mme BUCHACA Sophie	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	M. NOUVEAU Michel	M. VOURET Eric
Mme DECHER Martine	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	
M. DERRIVE Eric	M. PETTAVINO Jean-Pierre	

**Absents ayant donné pouvoir :**

Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M.GERAULT Jean-Pierre
M. CARLIER Roland	ayant donné pouvoir à M.PETTAVINO Jean-Pierre
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M.MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. BOURSE Etienne
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. ATTARD Alain
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

**Absents n'ayant pas donné pouvoir :**

Mme BLANCHET Fabienne	Mme NALLET Christine
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MACK Marie-Thérèse
M. JUNIK Pascal	Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. KITAEFF Richard	Mme PALACIO Céline

**Secrétaire de séance :**

Mme ROUX Isabelle



N° 2024-017

**TECHNIQUES** - Approbation de l'avenant à la convention de mise à disposition d'un local voué au réseau Médiathèques sur la commune des Taillades

- Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5215-27 et L 5216-7-1 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n° 2019-174 en date du 12 décembre 2019 ;
- Vu la convention n° 2020/05 en date du 18 février 2020 ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2024.

Compte tenu des derniers aménagements réalisés à la médiathèque de Cavaillon, les agents communautaires installés aux Taillades quitteront le local le 30 janvier 2024. Ce local avait été mis à disposition de LMV par voie de convention (N°2020/05).

Dans ce cadre, LMV s'engage à rembourser à la commune toutes les dépenses correspondantes aux services assurés par les agents communaux ou par des prestataires et ce, jusqu'au 31 janvier 2024 selon les modalités de remboursement, prévues à l'article 5 de la convention initiale.

L'avenant N°1 proposé a pour objet de mettre fin à la mise à disposition du local précité à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 à la convention 2020/05, ci-annexé, relatif à la fin de la mise à disposition du local **médiathèque** situé Espace des Carrières – Maison Bounias 84300 Les Taillades ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La secrétaire de séance,

Isabelle ROUX

Cavaillon, le 19 février 2024

Le Président,

Gérard DAUDET

